



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 avril 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 avril 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'appelle votre attention sur les récentes activités terroristes et violations dirigées contre Israël, de même que sur les faits nouveaux y relatifs survenus dans la région, dans le contexte de la réunion d'information sur le Moyen-Orient prévue pour le 23 avril 2008.

Situation le long de la bande de Gaza

Plus de 200 roquettes Qassam et obus de mortier ont été tirés par des terroristes palestiniens dans la bande de Gaza au cours du mois dernier. La plupart des roquettes ont touché les communautés de l'enveloppe sud, comme Sderot, et alentours mettant près de 250 000 civils israéliens à portée d'attaques de roquettes. En outre, les terroristes palestiniens ont multiplié les actes de violence par des tirs d'arme automatique fréquents.

Le 26 mars, deux civils israéliens ont été blessés, après que des terroristes palestiniens dans la bande de Gaza eurent tiré plus de 20 roquettes Qassam et obus de mortier en direction du sud d'Israël. Les deux victimes ont été blessées par des éclats d'obus et neuf autres ont été traitées pour traumatisme.

Le 4 avril, des tireurs palestiniens embusqués ont tiré sur le convoi du Ministre israélien de la sécurité intérieure, Avi Dichter, lors d'une visite de Kibboutz Nir Am, près de Sderot. Un aide du Ministre a été blessé.

Le 9 avril, des terroristes palestiniens de la bande de Gaza ont tiré une salve de mortier au point de passage de Nahal Oz et pénétré dans le terminal de carburants. Deux civils israéliens qui travaillaient dans le terminal ont été tués par balles par quatre terroristes palestiniens. Nahal Oz fournit à la bande de Gaza la majeure partie de son carburant. L'attaque s'est produite à la suite d'une livraison de carburant pour la centrale de Gaza, financée par l'Union européenne.

Le 16 avril, trois soldats des Forces de défense israéliennes ont été tués lors d'un affrontement avec des terroristes palestiniens armés qui s'étaient approchés de la barrière de sécurité au sud du terminal de Nahal Oz.

Les terroristes du Hamas détiennent le caporal Gilad Shalit depuis qu'il a été enlevé le 25 juin 2006. Le Hamas refuse d'autoriser la Croix-Rouge ou tout autre organisme à lui rendre visite pour s'assurer de son état de santé. Comme il a été mentionné dans les lettres antérieures, l'introduction illégale d'armes, d'argent et de



munitions dans la bande de Gaza se poursuit. Le Hamas utilise des tunnels creusés en profondeur, afin d'y acheminer des armes, transformant la région en plate-forme pour le lancement de nouvelles attaques.

Israël continue d'assurer l'acheminement régulier de carburant et d'autres fournitures dans la bande de Gaza afin de satisfaire les besoins de la population civile. Chaque semaine, quelque 2,2 millions de litres de carburant, ainsi que des quantités illimitées de gaz de cuisine, 800 000 litres de carburant diesel pour le transport et 75 000 litres d'essence sont acheminés à Gaza par les points de passage. L'essence et le carburant diesel transférés par Israël sont principalement destinés aux ambulances, aux pompes à eau, au réseau d'égouts, aux transports publics, aux camions transportant des denrées alimentaires, à l'enlèvement des ordures, aux usines de production alimentaire et aux groupes électrogènes dans diverses institutions, y compris les écoles, les hôpitaux et les cliniques.

Mais l'organisation terroriste Hamas fait volontairement du tort à la population civile de la bande de Gaza en détournant du carburant livré à des fins humanitaires et en faisant obstacle à la fourniture de carburant aux stations d'essence civiles. Ces dernières semaines, près de la moitié des livraisons de carburant destinées à des utilisations civiles à Gaza a été détournée par le Hamas à des fins terroristes. Dans ces conditions, ce dernier organise une crise de l'énergie à Gaza, tout en encourageant les grèves et les manifestations de protestation. La fermeture des stations d'essence et les longues files de véhicules et de personnes qui attendent pour avoir de l'essence s'inscrivent dans la campagne médiatique organisée par le Hamas aux dépens de la population civile. De ce fait, le Hamas assume la responsabilité de toute pénurie de carburant liée aux besoins humanitaires de Gaza.

Situation en Cisjordanie

Des actes de terrorisme et de violence ont également été commis par des Palestiniens en Cisjordanie; on mentionnera notamment des tentatives d'assassinat à coups de couteau, des fusillades à partir de véhicules et le lancement de pierres et de cocktails Molotov.

Le 31 mars, un terroriste palestinien a tenté de poignarder deux civils israéliens qui attendaient un moyen de transport au carrefour entre Eli et Shiloh.

Le 10 avril, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté deux terroristes du Hamas dans la ville cisjordanienne de Qalkilya, après avoir découvert une cache d'armes contenant 100 kilos de poudre et 100 kilos d'engrais devant servir à préparer des explosifs, ainsi que des interrupteurs électriques et des fils. Les services de sécurité ont également révélé qu'ils avaient détenu deux Palestiniens après la découverte d'un complot terroriste. Les deux individus avaient prévu d'empoisonner des clients dans un restaurant israélien.

Le même jour, des terroristes palestiniens ont ouvert le feu sur un autobus israélien au sud de Naplouse.

Processus d'Annapolis et menace extrémiste

Le terrorisme palestinien demeure le principal obstacle à la paix et à la sécurité dans la région. Les dirigeants palestiniens doivent mettre un terme à la violence, démanteler l'infrastructure terroriste, mettre fin au cycle d'impunité et traduire les terroristes en justice. En même temps, les négociateurs israéliens et palestiniens se

réunissent régulièrement afin de promouvoir la compréhension et l'esprit du processus d'Annapolis. Israël demeure attaché au processus bilatéral engagé avec la direction modérée et légitime de l'Autorité palestinienne qui assume ses responsabilités, et accepte la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Tandis qu'Israël poursuit des relations avec les dirigeants palestiniens modérés, le Hamas continue, dans la bande de Gaza, de consolider ses forces et de renforcer son stock d'armes. Il a organisé quelque 20 000 éléments armés qu'il contrôle directement ou qui peuvent être intégrés dans ses forces en cas d'urgence. Il a organisé des opérations d'entraînement à grande échelle dans la bande de Gaza et au-delà, principalement dans la République islamique d'Iran et la République arabe syrienne. Le soutien et l'assistance d'États comme ces deux États permettent à des organisations terroristes de commettre des actes de violence et de terrorisme contre des civils israéliens.

Ma délégation a affirmé à maintes reprises que la République arabe syrienne et la République islamique d'Iran violaient de manière flagrante les dispositions du droit international, et en particulier la Charte des Nations Unies et la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, car ces pays accueillent des organisations terroristes sur leur sol. La République arabe syrienne sert de base principale à de nombreuses organisations terroristes, dont le Hamas et le Jihad islamique, où Khaled Mashaal et Ramadan Abdullah, leurs dirigeants respectifs, ont établi leur résidence. La communauté internationale doit exercer des pressions afin de mettre un terme au parrainage et au soutien du terrorisme par des États et d'isoler les extrémistes qui tentent de saper le processus de paix.

Le Hamas et ses partisans assument l'entière responsabilité de la violence et du terrorisme et des conditions humanitaires imposées aux Palestiniens à Gaza. Avec d'autres groupes terroristes, il tente de tirer davantage des mécanismes de coopération entre Israël et les Palestiniens, qu'il s'agisse des passages de la frontière ou de la suppression des postes de contrôle. Les violations et incidents susmentionnés prouvent que le terrorisme palestinien demeure une menace majeure, exigeant qu'Israël prenne des mesures de légitime défense. Le pays continuera de se défendre, de même que ses citoyens, comme c'est le droit et l'obligation de tous les États, conformément à la Charte des Nations Unies.

Situation le long de la Ligne bleue sur la frontière nord

Israël souligne qu'il est essentiel d'assurer la pleine application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui a modifié la réalité sur le terrain, à la suite de la seconde guerre du Liban en 2006. Ma délégation accueille favorablement la déclaration du Président du Conseil, en date du 15 avril 2008 (S/PRST/2008/8), exprimant son attachement et son soutien à la résolution 1701 (2006). Toutefois, nous aurions préféré que soit insérée une référence spécifique à trois principaux aspects : l'embargo sur les armes, le réarmement du Hezbollah et l'enlèvement de soldats israéliens.

Des armes continuent d'être transférées à travers la frontière poreuse syro-libanaise, en violation de l'embargo sur les armes. En outre, certaines de ces armes sont destinées à des secteurs situés au sud du Litani, où un Hezbollah réarmé maintient une redoutable présence et adapte son mode d'opération, si nécessaire, afin de détourner l'attention de la FINUL. L'incident du 2 avril 2008, lors duquel le

commandement de la Force a déposé une plainte auprès des autorités libanaises après qu'une de ses patrouilles eut été empêchée de mener à bien ses activités dans le secteur de Jubal al-Btom, démontre l'urgence de ces préoccupations. On trouvera à l'annexe une liste détaillée des violations de la Ligne bleue.

En dernier lieu, Udi Goldwasser et Eldad Regev, enlevés le 12 juillet 2006 par le Hezbollah, sont toujours détenus par leurs ravisseurs; on ne sait pas s'ils sont encore en vie et la Croix-Rouge n'a pas été autorisée à leur rendre visite. Dans sa résolution 1701 (2006), le Conseil de sécurité demande expressément la libération inconditionnelle des soldats israéliens, et ma délégation l'engage à nouveau à faire appliquer ces dispositions sans retard.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité. Une copie de cette lettre a été adressée au Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Daniel **Carmon**

Annexe de la lettre datée du 18 avril 2008 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

<i>Numéro de la violation</i>	<i>Date et heure de l'incident</i>	<i>Lieu de l'incident</i>	<i>Description</i>
884	26 mars 2008 12 heures	W425 (UTM 731927/666204)	Deux civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
885	26 mars 2008 13 h 45	PBMAR (UTM 736117/679282)	Six civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
886	26 mars 2008 17 h 35	5-22 (UTM 719674/662042)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
887	27 mars 2008 6 h 41	5-22 (UTM 718987/662508)	Trois civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
888	28 mars 2008 10 heures	8-30 (UTM 7362888/674236)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
893	1 ^{er} avril 2008 12 h 52	N471 (UTM 753818/690975)	Un civil libanais menant un important troupeau de moutons a franchi la Ligne bleue et s'est avancé de 400 mètres en territoire israélien au lieu indiqué.
894	1 ^{er} avril 2008 18 heures	W416 (UTM 718804/662767)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
904	7 avril 2008 14 h 17	N468 (UTM 750107/687092)	Trois civils libanais ont franchi la Ligne bleue avec un important troupeau de moutons et se sont avancés de 80 mètres en territoire israélien au lieu indiqué.
906	8 avril 2008 14 h 30	8-36 (UTM 735903/668353)	Deux civils libanais ont franchi la Ligne bleue et se sont avancés de 50 mètres en territoire israélien au lieu indiqué.
907	9 avril 2008 8 h 7	6-50 (UTM 724366/662101)	Deux civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
908	9 avril 2008 15 h 5	E434 (UTM 736143/673058)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
909	9 avril 2008 17 h 15	W416 (UTM 718508/663219)	
910	8 avril 2008 7 h 47	8-36 (UTM 735984/667879)	Un civil libanais a franchi la Ligne bleue et s'est avancé de 50 mètres en territoire israélien au lieu indiqué.
911	11 avril 2008 7 h 45	PB MAR (UTM 735319/679115)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
912	11 avril 2008 18 h 13	W416 (UTM 718741/663245)	Quatre civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
913	11 avril 2008 6 h 40	5-20 (UTM 719068/662685)	Deux civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
914	11 avril 2008 7 h 27	PB-RAS (UTM 728765/665885)	Trois civil libanais armés ont été vus au lieu indiqué.

<i>Numéro de la violation de l'incident</i>	<i>Date et heure de l'incident</i>	<i>Lieu de l'incident</i>	<i>Description</i>
915	12 avril 2008 7 h 25	8-34(UTM 735326/674767)	Trois civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
916	12 avril 2008 7 h 57	5-20 (UTM 724869/665746)	Deux civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué.
917	12 avril 2008 9 h 41	E430 (UTM 735206/668483)	Deux civils libanais armés ont vus au lieu indiqué.
918	12 avril 2008 17 h 26	W416 (UTM 718816/663041)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
919	13 avril 2008 6 h 47	PB RAS (UTM 728714/665928)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
920	13 avril 2008 7 h 25	W413 (UTM 717459/664690)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
921	13 avril 2008 7 h 35	8-34 (UTM 736308/673158)	Trois civils libanais ont été vus au lieu indiqué, dont un au moins était armé.
922	13 avril 2008 16 h 17	E434 (UTM 736050/673152)	Cinq civils libanais armés ont été vus au lieu indiqué dont un au moins était armé.
923	13 avril 2008 18 h 18	6-50 (UTM 123081/662463)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
924	14 avril 2008 7 h 40	6-50 (UTM 723049/661892)	Un civil libanais armé a été vu au lieu indiqué.
925	14 avril 2008 7 h 10	8-34 (UTM 736432/672397)	Un civil libanais a franchi la Ligne bleue et s'est avancé de 80 mètres en territoire israélien au lieu indiqué.